



Edité le : 23/10/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

7 RUE ANDRE MALRAUX
69720 ST LAURENT DE MURE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE24-169837	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Identification échantillon :	LSE2410-27924-1		
Nature:	Eau de piscine		Code PSV : 0000001860
Point de Surveillance :	BASSIN SPORTIF		
Localisation exacte :	bassin sportif		
Dept et commune :	69 SAINT-LAURENT-DE-MURE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6885506000	Y : 5,0370376000	
UGE :	0175 - PISCINE INTERCOM. ST LAURENT MURE		
Type d'eau :	PI - EAU DES BASSINS DES PISCINES		
Type de visite :	PI	Type Analyse : PISUV	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS 7 RUE ANDRÉ MALRAUX ESPACE COMMUNAL MUROIS 69720 ST LAURENT DE MURE		
Nom de l'installation :	BASSIN SPORTIF	Type : UDI	Code : 001243
Prélèvement :	Prélevé le 17/10/2024 à 14h38 Réception au laboratoire le 17/10/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / SENECLAUZE Sylvain Prélèvement accrédité selon FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 17/10/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain								
Transparence (l'impidité) de l'eau	69PISUV**	0	-	Observation visuelle				
Affichage sur site	69PISUV**	OUI	-	Observation visuelle				
Fréquentation lors du prélèvement	69PISUV**	MOYENNE	-	Observation visuelle				
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	69PISUV**	26.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité	
pH sur le terrain	69PISUV**	6.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.9	7.7		#
Chlore libre sur le terrain	69PISUV**	1.38	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	69PISUV**	1.58	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore libre actif	69PISUV**	1.10	mg/l Cl2	Lecture sur une abaque	Méthode interne	0	0.4	1.4		#
Chloramines (chlore combiné)	69PISUV**	0.20	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		0.6		#
Stabilisant du chlore (acide isocyanurique)	69PISUV**	<10	mg/l	Néphélométrie	Selon RODIER 8ème édition	10		75		#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C	69PISUV**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			100	#
Escherichia coli	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1		0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1		0		#
Staphylocoques pathogènes à coagulase positive	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF T90-412	1		0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1			0	#
Pseudomonas aeruginosa	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 16266	1		0		#
Analyses physicochimiques										
<i>Analyses physicochimiques de base</i>										
Carbone organique total (COT)	69PISUV**	3.7	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			5	#
Anions										
Chlorures	69PISUV**	57	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1			250	#
COV : composés organiques volatils										
<i>Solvants organohalogénés</i>										
Bromoforme	69PISUV**	< 0.50	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	0.50				#
Chloroforme	69PISUV**	10.00	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	0.50				#
Dibromochlorométhane	69PISUV**	< 0.50	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	0.50				#
Dichlorobromométhane	69PISUV**	0.76	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	0.50				#
Somme des trihalométhanes	69PISUV**	10.76	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	0.50			100	#

69PISUV** ANALYSE (PISUV=PISC+THM) EAU DE PISCINE CHLOREE (ARS69-2022)

Eau de piscine conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 26 mai 2021 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 23/10/2024

Identification échantillon : LSE2410-27924-1

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

KERNEIS Yves-François
Valideur technique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves-François Kerneis', written over a set of horizontal lines. The signature is stylized and somewhat cursive.